



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA MAYENNE**

Assemblée Générale d'installation du 25 novembre 2021 – 11/2021

Election du Président

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 novembre, à 17 heures 30, l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dûment convoquée, s'est réunie à l'hippodrome de Laval, sous la présidence du doyen d'âge Monsieur Bruno Lucas.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants.

Membres élus en exercice	36
Membres élus présents	34
Membres élus excusés	02 (avec pouvoirs)
Quorum	19

Membres élus présents :

Mesdames Anne Cousin, Sylviane Gandon, France Gérard, Hélène Gohier, Virginie Hochart, Cécile Legrand-Theil, Camille Moquet et Nathalie Planchais,

Messieurs Raphaël Alexandre, David Blanchard, Jérôme Chaplet, Erwan Coatanea, Claude Daniel, Jérôme Deniau, Frédéric Devineau, Bernard Fort, Eric Fouassier, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Eric Hunaut, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Jean-Michel Motrieux, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Nicolas Rousseau, Philippe Royer, Vincent Seyeux, Konthirith Tek, Christophe Terrien et Samuel Tual, membres élus

Membres élus excusés :

Messieurs Emmanuel Adam et Maxime Séché, membres élus ayant donné pouvoir (*)

(*) pour l'élection du président et des membres du bureau

PS : Sylviane Gandon et Jean-Michel Motrieux ont rejoint l'Assemblée Générale tardivement.

Sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge de l'Assemblée

Election du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Bruno Lucas, Doyen d'âge

Mesdames, messieurs,

L'Assemblée de ce soir a une moyenne d'âge fortement réduite par rapport à la précédente. Ceci explique que je sois, pour la première fois, le Doyen d'âge.

Je voulais vous remercier, mesdames, messieurs et chers entrepreneurs, pour votre engagement. Vous avez accepté cet engagement à l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour différentes raisons : valoriser, promouvoir et défendre l'entreprise et l'entrepreneuriat. C'est un engagement fort que vous allez porter pendant cette mandature, car l'esprit d'entreprise doit être strictement mis en avant. La cohésion, la promotion, l'intégration, la formation, l'épanouissement et l'esprit d'équipe sont autant de valeurs que nous portons dans nos entreprises, quelle qu'en soit la taille, et autant d'actions dont notre société a besoin. La raison d'être dans nos entreprises est de travailler tous ensemble pour un projet et dans la même direction. Certes, c'est aussi le rôle des organisations professionnelles et des syndicats, mais dans ce cas, la CCI est l'outil opérationnel de cet engagement. Que nous soyons commerçants, artisans ou industriels, la CCI est l'organisme qui nous rassemble le plus et qui fait partie des institutions. Comme vous le savez, ces institutions sont agressées depuis quelques temps. C'est le cas de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Tribunal de Commerce ou du Tribunal des Prud'hommes, qui sont des institutions que nous devons absolument défendre, en étant efficaces et en valorisant l'ensemble de nos actions.

La Mayenne possède une puissante cohésion qui est la force de notre territoire ; cette solidarité qui nous unit est aussi notre force.

C'est un amalgame de petites, moyennes et grandes entreprises, de commerces, d'artisanat, de services et de dirigeants de première, deuxième ou troisième génération. Il était préconisé il y a quelques temps, de distinguer la nouvelle économie de l'économie traditionnelle. Nous devons vivre sur ce territoire avec les autres, et pour les autres.

C'est notre richesse en Mayenne, souvent enviée et toujours admirée. La composition de cette Assemblée en est le reflet authentique.

Je nous souhaite à toutes et tous une belle mandature sous la baguette d'harmonie de notre Président. Notre symphonie est bien d'œuvrer pour les entreprises de la Mayenne et en conséquence, pour nos concitoyens. C'est le vœu de notre futur Président ; ayons donc ensemble le plaisir de travailler pour l'entreprise et encore une fois, merci pour votre engagement.

Applaudissements

Après ce préambule, il m'appartient de procéder à l'élection du Président, mais aussi de vous rappeler le cadre réglementaire dans lequel elle s'inscrit.

En fonction de l'article R.711-15 du code de commerce, les candidats à la fonction de Président ou aux fonctions de membres du bureau doivent remettre **une attestation sur l'honneur** selon laquelle ils reconnaissent remplir les conditions d'éligibilité prévues à l'article L.713-4 du code de commerce, et qu'ils ne sont frappés d'aucune des incapacités prévues à l'article L.713-3.

Les 2 benjamins d'âge de l'Assemblée assistent Bruno Lucas pour l'élection du Président en tant qu'assesseurs :

Monsieur Bruno Lucas appelle :

- **Virginie Hochart** Née le 07.12.1990
- **Nicolas Rousseau** Né le 13.01.1986

Je vous propose maintenant de procéder à **l'élection du Président**.

Je dois tout d'abord vous communiquer le nom des excusés et porter à votre connaissance les pouvoirs qu'ils ont donnés :

- **Emmanuel Adam a donné pouvoir à Jérôme Deniau**
- **Maxime Séché a donné pouvoir à Eric Hunaut**

Ces pouvoirs ne peuvent jouer que pour l'élection du Président et des membres du bureau.

Je dois très solennellement appeler le ou les candidats à la Présidence à se déclarer.

J'ai recueilli la candidature de Monsieur Eric Hunaut, élu dans la catégorie Services, sous-catégorie Services de 0 à 4 salariés, pour honorer le poste de Président.

Je considère donc l'appel à candidature clos.

Le candidat a-t-il des déclarations à formuler à l'Assemblée ?

Je vous rappelle que, conformément au règlement intérieur, l'élection peut se faire à main levée ou à bulletin secret.

Etes-vous toutes et tous d'accord pour voter à main levée ?

Assentiment unanime de l'Assemblée. Le Président met donc aux voix.

- qui vote pour Eric Hunaut à la Présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne ?
- qui s'abstient ?
- qui vote contre ?

Enoncé des résultats par Bruno Lucas

- | | |
|----------------------------------|--|
| • nombre de votants : | 34 |
| • nombre de suffrages exprimés : | 34 (dont 2 pouvoirs MM. Adam et Séché) |
| • nombre de votes blancs : | 0 |
| • nombre de voix : | 34 |

Je déclare **Monsieur Eric Hunaut élu à la Présidence de la CCI de la Mayenne** et lui adresse toutes mes félicitations.

Bruno Lucas remercie l'Assemblée et cède sa place au Président nouvellement élu.

Copie certifiée conforme, le 25 novembre 2021

Le Président,

Eric HUNAUT


